

Séance du vendredi 12 juin 2026 à 19h30

L'an deux mille vingt-six, le douze juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Alain MORILLON, Emmanuelle BONDUELLE, adjoints
Claude SCHULLER, Céline MANKOUR, Philippe HOERNER, Elodie DEMARE, Anne-Sophie VAUTRAIN, Elodie GERUM, conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration : Richard LIEBY procuration à Alain MORILLON, Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ, André BECK procuration à Elodie GERUM, Nathalie HUCK procuration à Elodie DEMARE, Guillaume POIMBOEUF procuration à Emmanuelle BONDUELLE

Absente excusée sans procuration : Raymonde SEILER

En présence de : Mmes Martine ELGARD, Catherine DENTZ, Annabelle GAULE (point 2), Annie DEVEY secrétariat, Dr Philippe ELGARD, MM. Thomas ROELLINGER, Nicolas CAREYRE (point 2)

Quorum : 8 – présents : 9

Secrétaire de séance : Alain MORILLON

Convocation du 5 juin 2026

16. Commission d'Appel d'Offres

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales ;
Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du Conseil Municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.
Considérant qu'il convient de désigner les trois membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;
En application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, prend acte de la liste suivante :

- Titulaires :

Elodie DEMARE ; Elodie GERUM ; Philippe HOERNER

- Suppléants :

Alain MORILLON ; Claude SCHULLER ; Céline MANKOUR

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ

Le secrétaire Alain MORILLON

Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ

transmis à la sous-préfecture le 18/06/2026 - affiché le 18/06/2026